



## COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2018

**Présents** : ASBR, CE Castelbriantais, CE Sablé, CE Le Mans, Mousquetaire de Loué, CSAD Angers, Epée Sablaise, EC Neuville, Escrime Sur Vie, NEC Nantes, Prytanée La Fleche, Saynolames, SCO Angers, Soc St Nazaire, Escrime Valletaise,

**Absents** : Saumur Escrime, CE Laval, CE Fontenay, CEN, CEY, CHE, ES Herbretaise, ERNM, ES Choletaise, NDC Angers, Orvault Escrime, La Dague

**Début 14H30**

### COMPTE RENDU

Le Nombre de voix est de 80 le quorum est donc atteint (33) l'AG peut délibérer.

#### **1. Approbation des comptes-rendu des Assemblées Générales du 16 décembre 2017**

##### **a. AGE Elective**

*Il est procédé au vote : Le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

##### **b. AGE Extraordinaire**

*Il est procédé au vote : Le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

#### **2. Allocution du Président (voir Annexe 1 jointe)**

#### **3. Présentation du rapport moral d'activités (voir Annexe 2 jointe)**

#### **4. Bilan Technique – Vie sportive (voir Annexe 3 jointe + Fiches Techniques)**

Approbation du bilan technique : *validé à l'unanimité*

Présentation et Vote des règlements sportif :

FICHE TECHNIQUE N°1 - Règlement des jeunes

FICHE TECHNIQUE N°2 - Règlement M15

FICHE TECHNIQUE N°3 - Règlement M17 et plus

*Contre 1 (chateaubriand (3)) / abstention 1 (Neuville (6)) 80-(6+3)=71 pour*

**Calendrier des compétitions régionales:** proposition d'un maillage territorial :

L'attribution des compétitions est laissée aux Comités Départementaux.

Charge à eux de diffuser et de désigner les clubs organisateurs.

Les 24/25 novembre pour les équipes M17/M20/seniors proposition pour le CD44.

Individuel Horizon 2020 pour le CD53;

Individuel Seniors et M17 pour le CD49;

Individuel et M15 pour le CD72

JRJ équipe pour le CD85 les équipes M15 et M9 M11 M13.



## Perspectives pour la saison prochaine

Question de l'assemblée :

*A qui s'adresse le stage sport santé ?*

Aux pratiquantes touchées ou ayant été touchées par un cancer du sein.

*A qui s'adresse le stage sabre laser ?*

Aux Maîtres d'Armes afin qu'ils soient formés et qu'ils puissent ouvrir une section dans leur club.

*Un stage de ligue en escrime artistique est-il prévu ?*

Non pas pour le moment.

*Coupe d'automne et autre saison quel est le bilan ?*

Bilan plus que mitigé, les 4 coupes ont bien eu lieu mais il y a eu un manque d'adhésion à ce dispositif malgré la mise en place de la mixité H/F, les équipes de 2, la baisse des coûts, la possibilité de faire des équipes inter club.

Ces compétitions ne seront pas renouvelées, il est préférable de laisser la main aux comités départementaux sur ce type d'animation de proximité.

*Pour les M15 est ce qu'une valorisation en point du championnat régional pourrait se faire pour compenser le fait qu'il ne soit plus obligatoire ?*

Il n'y a pas de revalorisation possible car on est déjà sur un équilibre sportif au vu des compétitions nationales.

## **FDJ 2020 :**

Le comité régional souhaite postuler pour l'organisation de la FDJ 2020 et organiser dans le même temps le premier regroupement des académies de sabre laser.

Les conditions concernant le modèle économique à mettre en place sont évoquées.

Les échéances sont le dépôt de la candidature, puis savoir si l'on est retenu par la FFE.

Puis création d'une commission d'organisation si obtention de l'organisation.

Conditions: qu'il y ait un retour financier à la suite de l'événement auprès des clubs participants.

Vote pour le dépôt de la candidature auprès de la FFE : contre 0 / abstention 2 (Neuville + le Mans (6+6)) / 80-(6+6)=68 pour.

## **Divers :**

Remise en place de la réunion des bénévoles et dirigeants de club : 1er septembre 2018



## 5. Présentation budget financier

Le budget financier n'est pas à voter lors de cette AG car la FFE nous demande de travailler en saison sportive et non annuelle, ainsi le budget en cours sera clôturé fin aout.

Il sera nécessaire d'organiser une autre AG d'ici la fin de l'année pour le voter.

## 6. Budget Prévisionnel (Voir Annexe 4 jointe)

Le Budget Prévisionnel est présenté avec les estimatifs de subventions allouées, il sera réajusté à la rentrée 2018.

## 7. Adoption des tarifs pour la saison 2018-2019 (Voir Annexe 5 Jointe)

Barème des tarifs remis à jour avec un changement dans le tarif des engagements en compétitions régionales : *soumis à approbation et approuvé à l'unanimité.*

## 8. Questions diverses

De la part du médecin du CoReg Mr Bouchereau :

« Pourquoi les certificats médicaux n'ont pas été pris en compte pour la sélection des M17 et M20 cette année ? »

La règle a été la même pour tous et appliquée au mot près par rapport à ce qui est écrit dans le règlement sportif. Que faire pour les prochaines années ? »

Pour les M15 le débat est levé et pour les M17 proposition que le médecin du CoReg donne son avis ultime et pour que la commission de sélection soit souveraine, elle prend la décision, vote et justifie par un procès-verbal des décisions.

**Clôture de l'AGO 17h23**